Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

3me année.

Numero 23.

GAZITTI DIS CAMPAGNIS

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER - 6s. 3d. (Affranchir.

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne, Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS SOLIDES.

Des composts.

Qu'entendez-vous par composts? voilà une question qui nous a souvent été adressée et à laquelle nous allons essayer de répondre aujourd'hui.

Un cultivateur à qui nous demandions quelle idée il avait d'un compost, nous fit une réponse que nous trouvons assez juste. "Un compost, nous dit-il, j'imagine que c'est un ramassis de toutes sortes de choses qui peuvent pourrir ensemble."

Oui, le compost est un mélange formé de dissérentes matières, telles que les cendres, les mauvaises herbes, le sumier et la chair des animaux.

La fabrication des composts n'est pas soumise à des règles fixes, aussi les formules qui représentent leur constitution sont très-nombreuses. Habituellement ils sont formés par des matières terreuses associées à des débris organiques de toute espèce. Par exemple, on les prépare en mettant par couches alternatives la vase des chemins, la boue que l'on retire du fond des fossés, des étangs, les mauvaises herbes, les gazons ou la tourbe avec du fumier, de la chaux, des cendres que l'on arrose avec des eaux de lessive ou du purin. On y introdoit, avec avantage, les décliets de cuisine, les balayures de maison, sciure de bois et tous les débris, animaux, végétaux que l'on peut se procurer, ainsi que les vidanges des latrines. Au bout de quelques semaines la fermentation se déclare dans ces tas, et bâte la décomposition des dissérentes substances. Lorsque l'on s'aperçoit que la masse chausse, et que la décomposition est déjà avancée, on mélange toutes les matières, en les tournant une ou deux fois. Quand le tout est bien mélangé et décomposé, il ne reste plus qu'à les transporter sur le jardin ou sur le champ que l'on veut engraisser.

Quand on fait un compost il faut s'efforcer de donner au mélange les propriétés convenables au terrain que l'on veut engraisser. Par exemple, si votre compost doit servir à engraisser une terre forte et glaiseuse, voici les matières qui doivent le composer: une couche de terre légère, ou de balayures de maison, de cours, de grange, une autre couche de mauvaises herbes, d'une épaisseur double de la première; par exemple si la couche de terre legère a six pouces d'épaisseur, l'autre devra avoir douze pouces. Une troisième couche de fumier de cheval ou de mouton, semblable à la première, puis enfin une quatrième de chaux ou de cendres lessivées qui ne devra avoir que trois pouces. Puis vous recommencez dans le même ordre jusqu'à ce que la masse ait la hauteur voulue, et vous couvrez le tout d'un peu de terre. Et, comme nous l'avons déjà dit, vous arrosez ce coinpost d'urine, de purin, de lessive, d'eaux qui ont servi à laver les planchers.

Dans les composts destinés aux terres légères, les fumiers froids, tels que ceux de vaches, de porcs, doivent être employés de préférence aux fumiers chauds, la couche de terre sablonneuse doit être remplacée par de la terre argileuse. Pour les transporter sur les champs, il faut attendre que les matières organiques soient complètement décomposées

Les composts doivent être placés auprès des maisons et à l'ombre autant que possible, pour empêcher qu'ils ne se dessèchent. Quand un compost est terminé, c'est-à-dire, quand il a les dimensions qu'on veut lui donner, il faut aussitôt en recommencer un second, si on ne veut rien perdre des dechets de la cuisine et des autres substances que fournit une famille. Il ne faut pas omettre, comme nous l'avons déjà dit, de remuer les composts au moins deux fois par an.

Maintenant, pour convaincre les cultivateurs des quantités considérables d'engraîs qu'ils peuvent se procurer au moyen de compost, nous allons, au risque de nous répéter, énumérer les matières qui peuvent être mises à profit :

La tourbe, le tan, le bois pourri, la sciure de bois, les fevilles d'arbres, les fougères, les herbes St. Jean, et tant d'autres mauvaises herbes qui couvrent les environs des demeures, qui se rencontrent dans les jardins et les champs, les débris de paille, les balayures des maisons, la poussière des greniers à foin et à grains, les gazons, les épluchures et les seuilles de légumes unis aux cendres du foyer, à celles qui ont servi au lessivage du linge, aux suies de bois, aux débris de démolitions, aux terres que l'on obtient par le curage des ruisseaux, des fossés, des étangs, des mares, aux vidanges des latrines, ainsi qu'aux débris des animaux, tels que cadavres de bêtes mortes par maladies ou accidentellement, les os, les chiffons de laine, poils, cheveux, plumes, débris de cuir, râpures de cornes, saug des animaux, contenu des intestins, etc., le tout mis en tas avec une certaine quantité de sumier d'étable et arrosé avec les eaux de planchers, les savonnures, les urines peuvent tous concourir à la confection de composts considérables et d'une grande richesse.

On ne peut pas dire qu'un champ est bien administré, quand on néglige d'utiliser les matières que nous venons d'énumérer, car tout peut servir à l'engraissement des terres et suppléer à la disette des fumiers. Le cultivateur peut donc, dans toutes les positions, dans toutes les localités, trouver sous sa main d'immenses ressources pour entretenir et accroître la fertilité du sol.

Aussi, bien des pays ont compris la nécessité des composts et ne voudraient pas pour beaucoup être privés de cette grande ressource d'enrichir la terre. Sans parler des contrées où l'agriculture améliorée est en honneur depuis longtemps, nous voyons tout autour de nous des cultivateurs qui attachent un grand prix à ce genre d'amélioration.

Dans le Nouveau-Brurswick, la Nouvelle Ecosse, l'Isle du Prince Edouard, la plupart des fermes, surtout celles cultivées par des anglais, des écossais et des irlandais, sont pourvues de nombreux composts. Là, comme aux Etats-Unis, on a peu à se plaindre de la disette des engrais.

Qui nous empêche de suivre l'exemple de ces voisins? n'avonsnous pas les mêmes ressources qu'eux? Sont-ce le courage, l'intelligence, l'activité qui nous font défaut? N'en sommesnous pas pourvus aussi abondamment qu'eux? Oui, assurément; et il ne nous reste plus qu'à le prouver en nous metfant à l'œuvre immédiatement.

Laissez-nous maintenant, vous raconter ce qu'a fait un habile cultivateur de la France, M. Thiphaine, pour se procurer une grande masse de composts, dès le début de son exploitation. N'ayant pour voisins que des malheureux manquant de tout, et ne songeant pas à se débarrasser des immondices au milieu desquelles ils se condamnaient à vivre, il eut l'heureuse idée de donner aux engrais de toutes sortes une certaine valeur pour une mesure déterminée; pour cela, il proposa à ses voisins d'échanger leurs engrais contre des denrées de première nécessité, telles que farine, bois, patates, etc. Ce système d'échange fut adopté avec empressement. M. Thiphaine se forma ainsi immédiatement une nombreuse clientèle qui, chaque jour, lui apportait des engrais, et recevait en retour une partie des revenus de sa ferme. Qu'est-il résulté de ce commerce? Notre cultivaleur a

réalisé, en peu d'années, une fortune considérable, a enseigné à ses voisins à profiter de tous les engrais à leur disposition, et a répandu l'aisance autour de lui, en transformant en argent des matières qui n'engendraient auparavant que des maladies et de la misère.

Dans plusieurs départements de la France, l'artisan, l'ouvrier, jettent dans leurs caves les balayures de la rue et de la maison, de la terre de jardin, ainsi que le résidus de la cuisine, ils arrosent le tas avec des eaux grasses et des urines, ils brassent de temps en temps pour opérer le mélange et fabriquer ainsi un engrais de première qualité, qu'ils vendent jusqu'à trente chelins le voyage.

Nous disions plus haut que les animaux morts accidentellement ou par maladie peuvent entrer dans les composts; en effet, quel avantage n'en retirerions-nous pas. Jusqu'à présent, on le sait, la coutume a prévalu de laisser dans les champs, exposés sur le sol, ces restes, jusqu'à ce que les oiseaux carnassiers, ou les chiens, les aient dévorés. Ainsi la plus grande partie deprincipes dont ils se composent est perdu pour la terre, et les vapeurs méphitiques qu'ils exhalent corrompent l'atmosphère. N'est-il pas déplorable de voir se dissiper ainsi une masse énorme d'engrais, et d'engrais très-actifs, alors qu'il est si facile d'en retirer un excellent parti; et d'exposer ainsi sa santé et celle de ses animaux.

Pour ceux qui voudront, à l'avenir, utiliser cet engrais, voiei un moyen de le faire, sans être incommodé, lors même que l'animal est déjà en putréfaction. On arroso le cadavre avec de l'eau de chaux, ou de suie, ou encore avec de la poussière de charbon.

Maintenant, soyons de bonne foi, et avouons franchement que jusqu'à présent nous avons laissé perdre l'engrais sous toutes les formes, que nous serions aujourd'hui beaucoup plus riches, si nous avions su utiliser tant d'objets que nous avions sous la main.

Quand nous avons parlé, pour la première fois, de la nécessité d'engraisser nos champs, de rendre à la terre les sucs que nous lui enlevons tous les jours, par nos récoltes, nous avons entenda raisonner à nos oreilles des paroles qui auraient bien prêté à rire, si elles n'avaient pas été la preuve d'une ignorance déplorable. Des cultivateurs, et heureusement ce n'étaient pas les plus éclairés dans l'art agricole, répondaient comme suit à nos articles : " Ah! ce n'est pas difficile d'écrire qu'il faut engraisser d' les terres, mais ce n'est pas aussi facile de le faire. Que celui & qui nous donne ces beaux conseils, nous donne du fumier, et nous " saurons nous en servir." - Vous voyez qu'on voulait nous imposer une rude besogne. Et eussions-nous satisfait leur exhorbitante exigeance, en auraient-ils profité, ceux qui tenaient ce langage? Non, assurément, puisqu'il est démontré aujourd'hui que c'étaient les premiers à laisser perdre en partie leur sumier d'étable, et qu'ils négligeaient d'en augmenter la quantité par des moyens qui sont à la portée de tous.

Qu'on nous passe cette petite réminiscence, elle n'est que pour ceux qui croient en savoir toujours assez.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La récolte qui offrait généralement de belles espérances par tout le pays, vient de subir, dans les parties inférieures du fleuve, une triste altération. Les pluies presque continuelles de la quinzaine, lui ont causé, dit-on généralement, le tort le plus grave. En certains endroits, on estime les dégats faits par les pluies aux deux tiers de la moisson restée sur le champ. Si à cette cause inévitable venue des secrets desseins de la Providence, il s'y joint quelque négligence du cul-tivateur, comme ce n'est malheureusement que trop ordinaire, celui-ci a maintenant doublement à se répentir et à prendre une meilleure voie pour l'avenir.

Ces accidents toutesois inévitables ou non, ne doiavec plaisir que partout, dans la presse, dans les assemblées publiques, dans les associations de divers genres, dans les livres ad hoc, et jusque dans la chaire sacrée, on continue à s'intéresser avec zèle à l'agriculture et à la colonisation. De bons articles de journaux ont été publiés récemment, en dehors des partis politiques, sur ces deux intérêts majeurs. Le Rapport de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne est venu confirmer de nouveau sur ce point capital deux sortes de vérités, les unes de bon augure, les autres assez tristes. Ces dernières constatent que, malgré tous nos prétensecret, aussi important que facile pourtant, de maintenir par des moyens pécuniaires suffisants, et par le nombre des élèves, une école d'agriculture, fournie d'ailleurs dans le personnel et les moyens d'enseignement, des éléments propres à la rendre aussi utile qu'honorable au pays. Et pourtant, pour notre Canada agricole, qu'estcommencement et la fin de tout bon système du genre? Défricher le pays sans autre ressource in ellectuelle que la routine, que pouvez-vous promettre pour la richesse publique et privée? Et notre histoire agricole n'a-t-elle pas déjà que trop prouvé jusqu'ici combien peu la routine a servi et honoré le pays. D'un autre côté, comment aménera-t-on la jeunesse canadienne à comprendre la nécessité et l'honneur de la vie agricole, si la dieuse?

chose publique, ainsi que l'état agité de l'opinion dans noire Canada, sont peu propres à laisser espérer des quartiers d'où le remède peut venir, une amélioration radicale. Encourager effectivement les Ecoles d'agriculture. serait aussi légitime et nécessaire que de pourvoir avec raison, à la fondation et au maintien des écoles mili-

mun comme à eux mêmes, s'ils n'ont l'instruction qui leur convient, ne seront à peu près que des automates, sans goût pour leur état, parcequ'ils seront restés sans l'intelligence de sa noblesse et de ses immenses ressources publiques et privées. Et voilà ce qu'avait bien compris, il nous semble, la Corporation du Collége de Ste. Anne, en fondant, à ses propres frais, une École d'agriculture. Sa part, en cela, est assez noble et généreuse; il ne s'agit plus, pour le public et nos gou-vernements, s'ils veulent faire profiter le pays de cet établissement qui lui vient si à propos, que de pourvoir aux moyens de le maintenir par des secours pécuniaires et par des élèves en nombre digne de la chose et des besoins du pays.

Une autre publication agricole qui vient de voir le vent pas, certes, décourager. En esset, nous voyons jour, et que nous avons la plaisir de voir là sous nos yeux, est le Coup-d'ail sur les ressources productives et la richesse du Canada, par M. Stanislas Drapeau. De tels renseignements, avec ceux déjà donnés par le même et estimable auteur, devraient entrer dans la demeure de chaque cultivateur canadien. Les écoles d'agriculture ne seraient pas difficiles, il semble, à devenir l'objet d'une attention et d'une protection spéciale de la part du public, des pères de famille et de nos gouvernements, si tous s'éclairaient des vives lumières, et se munissaient des motifs sans réplique que M. Drapeau a si clairement manisestés dans ses deux dus progrès, nos gouvernements et l'esprit public, chez ouvrages relatifs à l'étendue, à la richesse, à la fécon-les pères de famille surtout, n'ont pu encore trouver le dité de notre sol agricole. Ces ouvrages sont, à nos yeux, et certes nous ne sommes pas seul à voir ainsi, d'une telle importance pratique dans l'intérêt du vrai progrès de notre agriculture, que pour parvenir à les répandre comme ils devraient l'être, l'argent public et privé ne saurait être mieux employé, ainsi que pour l'instruction agricole et pour tout ce qui tient sérieuce qu'une École ou des Écoles d'agriculture, sinon le- sement à un si haut et si pressant intérêt. Dans le caline de ses occupations, en dehors des bruits et des passions du jour, M. Drapeau montre combien il est facile à un esprit droit et à un cœur dévoué de se rendre vraiment et solidement utile à son pays. Puisse ce dévouement et cet excellent esprit, avec les œuvres qu'ils ont enfantées, être bien compris, et servir au bien général de nos compatriotes!

Un plan d'organisation agricole complet et détaillé, routine est laissée maîtresse du champ de bataille termine le dernier ouvrage de M. Drapeau. Certes, ce entre elle et l'instruction publique, qui devrait se par- n'en est pas la partie la moins intéressante. Comprise tager partout, à un dégré majeur, notre jeunesse stu-elle aussi, comme elle devrait l'être, elle mettrait fin d'abord à la recherche indéfinie des plans d'organisa-Voilà de tristes vérités : et les malaises actuelles de la tion agricole, qui déjà surabondent ; et, entendue comme elle l'est par M. Drapeau, elle forcerait nos gouvernements à considérer enfin la cause agricole sur un pied égal au moins à ceux de l'instruction publique, de la milice, etc. Elle deviendrait enfin un grand departement, organisé, salarié, exploité avec ensemble et surveillance exacte. D'un autre côté, nous dirons taires, industrielles et autres tenant aux intérêts maté- franchement, cette organisation gouvernementale, telle riels de la société. Un soldat sans instruction propre que nous la présente M. Drapeau, n'est point la partie à son état, qu'est-ce? de même un artisan, un indus- de son plan qui nous rit le plus; à cause des fluctuatriel; de même tout autant pour le moins, un cultiva- tions forcées que subit presque toute bonne cause en teur. Chacun de ces hommes si utiles au bien com- nos jours de divisions et de tiraillements politiques.

Le reste du plan, plein sans doute d'un bon esprit divisent, et qui, plus tôt que plus tard, pourraient bien nisation et l'agriculture ont souffert parmi nous de cet y hurler un patriotisme échevelé et sanguinaire.

état de chose sourvoyé et tyrannique.

C'est pourquoi, en attendent que le plan de M. Drapeau réussisse dans des conditions plus favorables de public bien pensant à concourir avec zèle et persévé- et espérer. rance au bien que se proposent et que sont actaellement les sociétés de colonisation de Québec, de Montréal et d'ailleurs. Que ces sociétés s'étendent et se relient entre elles, qu'elles se fassent une organisation générale, rapprochée autant qu'elles le jugeraient bon, de l'idée entière de M. Drapeau; que nos gouvernements sanctionnent et protègent essicacement, sans la maîtriser, cette vaste et patriotique association qui devra rester toujours libre et indépendante de tout esprit de parti dans son domaine; alors nous aurons exécuté les vues sages de M. Drapeau, et la colonisation aura son plein effet.

A côté des Ecoles et des Associations en rapport avec les intérêts de la colonisation et de l'agriculture, il y a le Crédit foncier et les Banques d'épargnes qui peuvent y jouer un rôle très-utile. Le crédit foncier reprend quelque vigueur dans nos journaux, et on s'occupe à le mettre en voie d'opération. Puisse la chose être conduite de manière à la rendre véritablement utile aux cultivateurs canadiens! D'autre part, la Banque d'épargne de Québec, qui continue à rendre de elle. vrais services à la classe moyenne et ouvrière, n'en rendra pas moins à la classe agricole, si celle-ci lui confie régulièrement ses économies. Que d'héritages se conserveraient, dans les familles, que d'autres s'amélioreraient, si une constante économie savait déposer en main sûre le fruit de ses épargnes! Nous avons dans le pays cette main sûre, à nous d'y recouvrir. Passons à d'autres cho es.

Les évènements étrangers roulent encore, quant aux résultats définitifs, dans le cercle de l'incertitude et de l'attente. Les derniers règlements de la question danoise sont soumis à une conférence diplomatique tenue à Vienne en Autriche. La question polonaise n'existe plus que sous les grisses de la Russie, si c'est là exister. Humainoment parlant, si elle en sort, elle en sortira plus morte que vive. En Belgique, le congrès catholique s'est assemblé. Ce que nous en savons jusqu'à ce jour fait bien augurer de ses résultats définitifs. Dans la prochaine Quinzaine, nous pourrons en parler plus au long, ainsi que de l'état général de la Belgique relativement aux partis qui la long sur 36 de large et 15 pieds de haut sans compter la toiture.

comme l'œuvre entier, nous paraît tout-à-sait réali- y ramener encore une révolution. La sagesse du parti sable et sans danger. Tout le plan mis à exécution catholique, s'il prend garde à ses alliances, libérales ou volontairement sous la haute protection seulement du maçonniques, pourra arrêter bien du mal, s'il ne peut, Gouvernement, qui se réserverait le droit de se faire comme dans les élections récentes, remporter tout-àrendre compte de ses avances péceniaires, devrait, il fait la victoire. Dans tous les cas, comme les vrais semble, offrir autant de garanties de succès, moins les cetholiques d'Italie, il saura sauver sa dignité persondangers inséparables de la centralisation et de l'imbro- nelle et celle de ses principes en ne descendant point glio politique qui nous soit tant de mal depuis si long- dans la rue, avec le mensonge, la fraude, la calomnie temps. On ne doit pas oublier combien déjà la colo- et la violence, comme ils l'expriment eux-mêmes, pour attendront des moments plus calmes pour se faire entendre et comprendre : se gardant bien, en attendant, d'irriter en pure perte l'hyène de la révolution ou la la part de l'esprit public, chose que nous désirons louve soumise du piémontisme. Du reste, avec Pie comme aucun, nous ne saurious faire mieux, avec IX et toute l'Eglise, ils prient pour voir abréger les jours presque sous les journaux du pays, que d'intéresser le mauvais. Et conme lui, après cela, ils savent patienter

En France on remet, dit-on, sur le tapis la sameuse solution de la question romaine et italienne. On usera, encore cette fois, bien des théories et des têtes sur cette enclume, si on prétend en finir par les voies diplomatiques déjà employées. Devant la constance de Pie IX, l'immutabilité da principe, et la saine condition du sentiment catholique par tout le monde, il faut plus que ces moyens usés pour vaincre la situation. Espérons donc aussi plus que jamais, tout en ne cessant de prier ardemment, que ces nouvelles tentatives de solutions diplomatiques, ne feront que hâter un dé-nouement glorieux à l'Eglise et plein de honte pour ses ennemis. Puisse cette honte, du reste, leur ouvrir

enfin les yeux. En Angleterre, on fait mine d'instituer une enquête sur les troubles de Belfast. Des journaux et des magistrats protestants ont en la conscience de convenir que ces troubles compromettaient grandement la secte orangiste; avec laquelle, là comme partout, il est guère facile d'avoir la paix, encore bien moins de s'allier avec

L'Empereur du Mexique, inspiré, dit-on, par Napoléon III, a reconnu diplomatiquement les usurpations de Victor-Emmanuel. Nous doutons qu'un pareil écart porte bonheur au jeune prince que Pie IX s'est plû à bénir, et daquel il a dû espérer de meilleures vues. Le temps, là comme ailleurs, dira le reste.

Chez nos voisins, le parti fédéré semble en baisse en ce moment dans les hasards de la guerre. Des deux côtés néanmoins, la paix continue d'avoir ses avocats, ses assemblées, son mouvement régulier. Que va-t-il en résulter? c'est encore là lettre-close.

CORRESPONDANCES.

Préparation du tabac (article deuxième).

SÉCHOIR DE M. LATHROP, S. HADLEY, MASS.

Le séchoir de Mr. Lathrope est un hangar de 72 pieds de

C'est une construction solide en charpente ordinaire. Ce hangar n'est pas trop grand pour le produit de 3 acres qu'il cultive ordinairement en tabac. Il peut contenir plus de 13 mille pieds. Il est divisé dans sa longueur en trois parties de douze pieds de large, donnant un passage facile aux voitures qui y transportent le tabac par des portes d'entrée et de sortie aux deux extrémités.

La hauteur permet d'y suspendre le tabac en trois rangées l'une sur l'autre. Entre chaque poteau il y a huit perches ou slabs, pouvant recevoir 14 pieds de tabac chaque côté. Ces slabs ont 2½ pouces d'épais sur cinq de large. Ainsi, elles servent en même temps de plancher pour soutenir la personne qui attache le tabac, ou le descend quand il est sec. Ces slabs sont à 18 pouces les unes des autres, d'un centre à l'autre, comme uous l'avons vu. Cette largeur uniforme permet de placer les pieds de tabac à la même distance, et d'éviter le tassement qui occasionne toujours le chaussement et par suite la pourriture.

Le lambris se compose de planches non embousetées. A chaque troisième planche il y a une ouverture sormée par la quatrième planche du lambris, laquelle portée sur 3 pentures s'ouvre à volonté. De cette manière, dans l'espace de quelques minutes, plusieurs mille pieds de tabac peuvent à la sois recevoir de l'air, de la chaleur ou même de l'humidité, suivant l'exigence de la préparation. Cette disposition qui permet de sermer à propos, offre de grands avantages lorsqu'on est surpris par un gros vent, un orage et surtout par la brume. Car rien n'arrête la dissication et n'occasionne la pourriture, comme la trop grande lumidité. Les perches ainsi placées dans la direction des ouvertures présentent un libre accès à la circulation de l'air.

Ce séchoir réunit donc toutes les conditions voulues; ombre, ventilation, simplicité de con-truction, économie de main d'œuvre pour les dissérentes manipulations nécessaires à la préparation du tabac.

Le vent Ouest ou Nord Ouest est en général celvi qui dessèche le mieux; il convient donc de placer le séchoir de manière à ce que le vent entre facilement et sort du côté opposé.

La dissication doit se faire lentement, il ne faut pas l'oublier. Une dissication trop prompte ne vaut rien. Le tabac nouvellement suspendu est sujet à une sorte de transpiration ou ressuage que les américains appellent "pole sweating". C'est là un des grands obstacles que l'on rencontre dans la préparation du tabac. Il faut faire l'impossible pour l'éviter, car le tabac qui a ressué a perdu la plus grande partie de sa valeur.

L'essentiel est d'éviter le tassement, en laissant un libre accès au passage de l'air dans toutes les directions.

L'époque critique du "pole sweating " arrive ordinairement dans les 20 premiers jours. Les planteurs ne paraissent pas d'accord sur ce qu'il faut faire pendant et après ce temps. Il paraît certain que dans les premiers jours il vaut mieux tenir le sechoir aussi ouvert que possible si le temps est beau. Mais si le temps est chaud, pesant, humide ou brumeux, il est mieux de fermer toutes les ouvertures pour empêcher la trop grande chaleur et l'humidité. Après cela on peut tenir le séchoir plus souvent fermé qu'ouvert, en répétant souvent cette opération, jusqu'à ce que le tabac soit préparé; ce que que l'on reconnait à la teinte jaune un peu foncée qu'il prend, et à la parfaite dissication de la côte de la feuille.

Comme je l'ai donné à entendre dans le précédent numéro, dans le Massachusset, vers le commencement de décembre, on détache le tabac pour casser les feuilles et les mettre en mains, pourvu qu'elles soient suffisamment souples et un peu élastiques.

Ici en Canada, où les temps humides et brumeux de l'au- Dionne, Chs. Rochefort, tomne ne dépassent guère la mi-novembre, il est possible que leur, Pierre Gagnon, cul les fortes gelées de ce mois rendent la dissication plus prompte. Rémi Massé, cultivateur.

Dans ce cas la mise en mains se ferait quelques semaines plus tôt.

Il ne sant jamais se servir d'eau pour donner au tabac le dégré de souplesse voulue. Cette humidité artisicielle ajouterait peu au poids, et produirait sur les seuilles des taches qu'un acheteur expérimenté reconnaîtra toujours. Cela d'ailleurs l'expo-

serait à pourrir en caisse.

Permettez-moi, Mr. le Rédacteur, de terminer ces notes par une citation tirée d'un ouvrage estimé sur le tabac. Il s'agit de deux observations pratiques du directeur de l'institut agronomique de Hohenheim: "Une dessication trop prompte est autant à "craindre qu'une dissication trop lente. Lorsque, entre les "feuilles ridées, apparaissent de petits point; blancs (salins ou "cristallins), on peut être assuré que l'on n'a pas procédé con-"venablement à la dissication et que le tabac est mauvais. Quant à la pourriture, elle gagne surtout les feuilles qui n'ont pas assez "mûr. et principalement celles qui sont restées vertes. Un peu de funée, celle du genévrier par exemple, fait du bien au ta-"bac pendant qu'il sèche et le garantit de la mauvaise influence du brouillard."

Ste. Anne, 27 septembre 1864.

Ρ.

Concours agricole à la Rivière-Ouelle.

Monsieur le Rédacteur,

Le 8 du présent mois, avait lieu, à la Rivière-Ouelle, le concours agricole de la Société d'agriculture de Kamouraska.

Chaque année nous constatons que ce comté fait de nouveaux

progrès dans l'amélioration du bétail.

On a remarqué dans cette exposition l'influence de la Ferme-Modèle de Ste. Anne; la plupart des sujets de la race bovine étrangère, qui ont obtenu des prix, sont nès à la Ferme-Modèle. M. le Notaire F. De Guise, professeur de droit rural à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne, exhiba une remarquable génisse de 2 ans et son veau. Cette génisse qui provient d'un reproducteur croisé ayrshire et d'une belle vache aussi croisée du Collége, donne, depuis deux mois qu'elle est vêlée, 7 pots de lait par jour.

La société s'est acquis le service du beau cheval canadien de M. le Docteur Têtu, professeur d'ârt vétérinaire à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne. Les élèves provenant de ce superbe reproducteur sont tous fort remarquables. M. le Docteur en particulier a obtenu deux premiers prix pour une pouliche de 2 ans et un poulin de lait d'une grande beauté.

Il y avait aussi de beaux sujets de race ovine. Tous ont admiré une brebis donnée à l'Institut agricole de Ste. Anne par le Révd. M. G. Casgrain, curé de St. Flavien. Cette brebis pure leicester, a été achetée par ce monsieur à l'exposition provinciale de Sherbrooke où elle eut le premier prix.

M. Casgrain, en procurant à une institution comme celle de Ste. Anne, des sujets de pure race, donne là un bel exemple et

mérite la reconnaissance du public.

Vingt-quatre des exposants ont été assez heureux pour avoir des prix. Ce sont: MM. Aug. Casgrain, cultivateur, J. Btc. Richard, cultivateur, Jos. Deslauriers, marchand, Alexandre, Gagnon, cultivateur, Cyprien Dionne, marchand, Bruno Anctil, cultivateur, Louis Desjardins, cultivateur, J. Btc. Lavoie, cultivateur, Kamouraska, Pierre Pelletier, marchand, L. Têtu, M. D., Jos. Levèque, cultivateur, le seigneur Ivanhoé Taché, F. Deguise, N. P., Dame Vc. Chs. Casgrain, le seigneur Venceslas Taché, J. B. Lavoie, cultivateur, St. Paschal, Chs. Letellier, marchand, Cyprien Ouellet, cultivateur, le seigneur Elisée Dionne, Chs. Rochefort, cultivateur, Théodore Sirois, cultivateur, Pierre Gagnon, cultivateur, Rémi Langlais, cultivateur, Rémi Massé, cultivateur.

Il fait plaisir de voir un cultivateur figurer au premier rang. M. Auguste Casgrain mérite les plus grands éloges pour son esprit d'entreprise et ses grands succès.

Les exhibitions de comté, ne font pas encore tout le bien qu'elles sont appelées à faire. Tous les cultivateurs devraient se faire un devoir d'être soucsripteurs à la société d'agriculture de

On sait que les sociétés reçoivent du Gouvernement l'argent voté pour l'encouragement de l'agriculture en proportion du montant des souscriptions.

Outre que la société dont il fait partie serait plus en état d'accorder de hauts prix, chaque cultivateur aurait à cœur de faire valoir ce qu'il possède, dans la perspective d'une prochaine exhibition.

Je soumets cette réflexion à ceux des cultivateurs qui demeurent en arrière, pour des raisons qui ne seront jamais jugées bonnes. A l'instar de ce jeune agriculteur de Ste. Anne qui, le printemps dernier faisait l'achat de pommiers gresses pour la valeur de \$50,00, qui disait : " J'engage une somme assez ronde, afin de me mettre dans la nécessité de cultiver mon verger, " qu'ils se disent aussi à eux-mêmes : " je paie de suite, ma souscription, afin d'avoir un meilleur soin de mon bétail." Eh! reuillez m'en croire, quand à la prochaine exhibition, vous re seriez pas heureux, vos \$2,00 ne seront pas pour cela perdues. Vous aurez la gloire de la lutte, vos animanx mieux nourris, mieux soignés vous rendront le quadruple de l'argent souscrit.

Je ne tiens pas compte de la circulation, dans votre localité, d'une plus grande somme de vos deniers. Car ils sont rôtres ces deniers qui vous viennent du Gouvernement et vous les re-

fusez de plein gre.

L'année prochaine le concours aura probablement lieu à Ste. Anne d'après l'ordre établi. Que tous les cultivateurs qui méritent ce beau nom, se hâtent de souscrire et Kamouraska n'aura à craindre la rivalité d'aucun comté.

Afin de prévenir l'inconvénient du transport du bétail à de longues distances, je me permettrai de suggérer aux zélés directeurs de cette société qui ne reculent devant aucun sacrifice, de s'entendre avec la compagnie du Grand-Tronc pour faire transporter, aux fruis de la société, au lieu de l'exposition, tous les animaux entrés en liste de concours.

Vaches privées de leurs cornes.

Un docteur de Belgique, M. Vescheyen, vient de remarquer que l'extirpation des cornes, pendant le jeune âge des vaches, avait une influence marquée sur les fonctions des mamelles.

L'expérience a été faite sur des vaches de la même race, de la même taille, du même âge et soumises au même régime.

On estime de 14 à 17 pintes la jour, par moyenne de lait que donne une vache hollandaise; quatre vaches privées de leurs cornes en fournirent chacune de 20 à 22 pintes; elles fréquentaient toutes un pâturage médiocre où l'equisetum arvenses abondait. Une d'elles sut conservée l'année suivante; elle donna dans l'année de 1847, quatorze jours après le vélage, 26 pintes. Le lait de cinq à sept bêtes non privées de leurs cornes, fréquentant alternativement le même pâturage, était Join d'atteindre cette quantité.

L'expérience comparative entre une bête privée de ses cornes et deux bêtes non privées de leurs cornes, et placées dans des conditions identiques, continuée pendant trois années consécutives, a donné par jour, pour la première bête, de 21 à 4 pintes en plus que pour les secondes. Si l'on évalue la période Au bout de quelques minutes, on rince les vêtements à grande de lactation annuelle à 24 semaines ou 238 jours, et si l'on eau et on les retire parfaitement nottoyés.

réduit au chiffre rond de deux pintes l'excédant de lait secrété par la vache privée de ses cornes, on trouve en plus, dans l'espace d'un an, un total de 480 pintes d'un lait plus riche en casoum et en crême. Il en contenuit 17 à 20 070 .- Canadien.

La récolte.

Nous disions, dans notre numéro du 1er septembre, de l'an dernier: " Lorsque le cultivateur entre dans son champ pour y moissonner, son but, sans doute, doit être de ne rien laisser perdre, de recueillir son grain dans les meilleures conditions. Ce but est-il toujours atteint? Nous le disons à regret, le plus souvent il ne l'est pas...."

Nous ajoutions plus bas: Voici un conseil que nous avons déjà donné et que nous ne cesserons de répéter tant que nous ne le verrons pas généralement mis en pratique," et nous insistions sur la nécessité de mettre le grain en quintaux. L'année prècédente nous disions que d'ordinaire les étés séches étaient suivies d'automnes pluvieuses, et que c'était une nouvelle raison, à la suite d'une sécheresse, de mettre son grain en quintaux. Ces conseils ont été méprisés par le plus grand nombre de cultivateurs. Et aujourd'hui quelles en sont les tristes consèquences? On ne le sait que trop. Dans toutes les paroisses, des quantités considérables de blé, d'orge, sont sur les champs, battues par des pluies qui n'ont presque pas été interrompues depuis trois semaines à un mois.

Quelle perte immense ne va pas résulter de cette malheureuse insouciance! Des cultivateurs perdront ainsi jusqu'à des centaines de minots de grains.

Nous plaignons sincèrement les victimes des pluies de la saison, et nous les invitons à se mettre, dorénavant, en garde contre de pareils accidents.

Une correspondance de M. l'abbé Provancher remise au prochain numéro.

RECETTE.

Moyen pour dégraisser les tissus-

Voici réellement le savon du pauvre; car il ne coûte absolument rien. Il nettoie rapidement et complètement, assure-t-ontoute espèce de lainage, de coutil cru et de couleur. Ce savon, c'est la lerre glaise.

On a vu en France des vêtements de prix, dont la couleur avait entièrement disparu sous les taches de graisse, reprendre la netteté et l'éclat du drap neuf, en moins de dix minutes, par le procédé suivant:

On sait détremper de la terre glaise dans un pen d'eau, pendant un quart d'heure. Pour le dégraissage d'un vêtement complet, en drap ou étosse, on délaie 4 livres de terre glaise environ dans une pinte d'eau, et on répand cette espèce de purée sur les vêtements à dégraisser, que l'on a placés dans une cuvette. On ajoute peu à peu de l'eau, à mesure qu'elle est absorbée par les étoffes; puis quand olles sont bien imprégnées, sans être noyées dans le liquide, on les pétrit comme s'il s'agissait d'un savonnage.

LA FORTUNE

JEAN D'ARMAGNAC.

(Suite.)

Six ou sept ans à peine s'étaient écoulés depuis la mort de Roger d'Armagnar, et déjà Anne avait parcouru toute la route qui conduit de la faute au crime. Elle-même sut épouvantée un instant, et resusant de croire à toute son horreur, elle accusa ses ensants.

Un écrivain de notre époque, M. Eugène Sue, a tenté le tour de force que voici : il a essayé de prouver que les passions étaient bonnes, et qu'il ne nous manquait que la manière de s'en servir. Pour cela, il a écrit, sous le titre des sept péchés capitaux, de monstrueuses histoires. Il a complétement échoué dans son audacieuse et ridicule entreprise. Ceux-là même qui avaient fait sa popularité, les amis du Juif-Errant, du Chourineur et de Rigolette, n'ont plus osé prononcer son nom.

C'est que la conscience publique ne s'égare jamais complètement; elle a le sentiment profond des choses éternelles du bien et du mal. Elle s'égare quelquefois; quelquefois elle rend cétèbre un homme comme Eugène Suc. Puis, un jour vient où elle le juge, le condamne et l'oublie. Mais aussi c'est elle qui a dit de Vincent de Paul: Saint; et cela, elle ne l'oublie pas.

Anne retomba sur elle-même comme écrasée, et resta silen-

cieuse une partie du jour ; puis elle dit à sa fille :

—Croyez-vous que je sois heureuse? Songez qu'il y a là près de deux millions qui ne rapportent rien, rien! Mais quand je pense que j'aurais pu les placer dans les mines, et que là je les aurais perdus!... Je les aurais doublés sur les fonds publics.

Que d'alternatives, que de craintes, dit Anne en regardant sa fille, que de souffrances! Mais aussi que de jouissances à les voir là, là!...Que d'amour, murmurèrent tout bas les lèvres frémissantes d'Anne, qui retomba sur sa chaise basse accablée d'émotion. Tenez, dit-elle après un moment, puisque vous êtes dans le secret, sachez tout. Voici mes registres, le chiffre des revenus possibles avec une parcille somme; voyez, voyez les chiffres, que d'argent!... Mais Marie ne pouvait entendre; elle s'était évacouie.

Anne la regarda pâle et froide, renversée sur sa chaise; elle toucha les mains glacées de sa fille, et un frémissement singulier accompagna en elle un mot qui passa en lettre rouge devant ses yeux.

Morte.

Puis le chiffre de ce que coûterait un enterrement succéda au premier mot, et elle la secoua par le bras en criant:

-Marie, Marie.

Marie rouvrit les yeux.

Anne eut un serrement de cœur en lui voyant remuer les lèvres, et se dit presque haut:

-Après tout, elle coûte peu!

Pendant que cette scène se passait à la maison, il s'en passait une autre d'un tout autre genre sous les murs mêmes de la ville, c'est-à-dire dans le chemin qui conduit de Carcass à Carcassonne. Jean y avait rencontré la famille de Trencavel. Ils se rendaient à Carcass avec des amis étrangers, afin de leur montrer la vieille ville; Jean était plus à même qu'aucun autre d'en montrer toutes les richesses, et d'en faire valoir toutes les raretés. Il la connaissait si bien!

On le pria donc d'être de la promenade. Thérèse était là, En ce moment, la charmante Thérèse de Trencavel, celle qui, au bal, avait cherchant Thérèse.

scule apprécié Jean, la scule qui ne se fût pas moquée de lui.

Jean accepta et suivit, ou plutôt dirigen toute la compagnie. On parcourut l'enceinte intérieure, on visita les tours des Visigoths, puis successivement le château countal et les tours de Saint-Louis. Que d'émotions pour Jean! il avait offert le bras à Thérèse, et avec elle, avec une Trencavel, il allait visiter le château où la belle Adélaïde avait tenu sa cour d'amour!

On visita les tours de Philippe-le-Hardi. Ils passèrent près du buste de dame Carcass, et Jean s'arrêta pour raconter à Thèrèse le siège de la ville. Quand il eut terminé son récit, il fut fort étonné de se trouver seul avec Thérèse. Toute la société avait disparu ou était entrée dans l'èglise de Saint-Nazaire. Jean, en se trouvant seul en présence de Thérèse, éprouva un moment d'embarras; puis il la regarda, pensa à tous ses chagrins, et aussi à tous ses rêves, et résuma ses pensées par ces mots qu'il lui adressa, et qui risquaient fort de n'être pas compris:

-Vous êtes une Trencavel?

—Oui, dit la jeune fille, et une Trencavel ne peut voir souffrir ses amis sans partager leurs chagrins; qu'avez-vous? Ce mot fit éclater le cœur de Jean; il raconta tout.

Thérèse pleurait.

- —Je sens, c Jean, que je quitterai cette ville, cette ville où j'espérais être si heureux, et que j'irai, je ne sais ni où ni comment, gagner ma vie. Je me sens à charge à ma mère, dit Jean avec un accent qui remua le cœur de Thérèse. Ah! Thérèse, ajouta-t-il, après un moment de silence, si vous saviez ce que c'est que de se sentir à charge à ceux qui devraient vous aimer! Et dire que peut-être je ne reviendrai jamais ici, ou j'ai tant pensé à la belle Adelaïde de Trencavel, votre aïcule. Si j'étais riche, dit Jean, je ne voudrais jamais quitter le vieux château comtal, où elle a vécu si belle et si bonne. Les femmes de ce temps-là n'étaient pas comme celles d'aujourd'hui. Toutes les jeunes filles que j'ai rencontrées chez vous, Therèse, n'ont dû que se moquer de moi, sans se douter combien je les aimais; mais, en sortant, je ne les aimais plus.
 - -Je ne me suis jamais moquée, dit Thérèse d'une voix ferme.
- C'est vrai, dit Jean. Aussi, je vous parle comme à une amie, et même je voudrais vous dire guelque chose de plus. Mais, ajouta-t-il en pâlissant, avec un embarras et une émotion extrêmes, je ne puis en trouver le premier mot. Je ne trouve rien à vous dire; c'est vrai....rien.... Je voudrais vous déclarer....
- —Quoi? dit Thérèse, qui fit en courant le tour du buste de dame Carcass; quoi?.....la guerre? Et, se plaçant à l'endroit de l'ancien pont-levis du Château-Narbonnais, elle ajouta, en prenant gaiement des attitudes désensives:
- —Allez, partez, chevalier troubadour; et quand vous reviendrez ici me déclarer...la guerre, vous me retrouverez prête à vous recevoir. Je n'aurais engagé ni mon cœur ni ma main, avant d'avoir accompli ma vengeance; j'accepte votre défi...

Elle ne peut continuer. Elle avait compris tout ce que Jean ne lui avait pas dit. Elle cherchait à lui donner, à se donner à elle-même le change; mais le cœur des enfants est trop pur pour se tromper. L'émotion de sa voix et de son regard trahit la légèreté de ses paroles, ils se regardèrent tous deux avec des larmes dans les yeux.

Jean était pâle, et Thérèse s'assit toute tremblante à l'ombre de dame Carcass, en se disant à elle-même :—Voilà que j'ai donné ma vie.

Ils riaient avec de grosses larmes sur leurs joues.

En ce moment, la famille de Trencavel revenait sur ses pas cherchant Thérèse. —La voilà, dit Jean, qui la masqua un moment, afin qu'elle pût se remettre de son émotion; je lui ai raconté ma vie aux pieds de Dame Carcass.

En rentrant chez elle, madame de Trencavel dit à sa fille:

- -I. histoire de Jean d'Armagnac était donc bien émouvante, car vous aviez pleuré, Thérèse, on s'en apercevait encore quand nous vous avons retrouvée.
- —C'est vrai, dit simplement Thérèse, Jean d'Armagnae est bien malheureux. Il m'a raconté tout cela, et j'ai été bien émue, pauvre Jean! Si vous saviez maman?

Thérèse raconta tout à sa mère, tout, excepté la déclaration de guerre.

—Si vous saviez, ajouta-t-elle, conme sa mère est sévère! Il n'y a que Gaston d'Armagnac, l'oncle aveugle, vous savez, maman, qui soit bon pour lui.

Madame de Trencavel regardait sa fille d'un regard si calme et si doux, elle avait un si doux sourire en écoutant ce récit, que Thérèse se leva, l'embrassa, et lui dit presque à l'oreille:

- -Jean d'Armagoac est très-noble, n'est-ce pas, maman?
- -Sans doute, dit Madame de Trencavel, mais ruiné et un peu sou, je crois?
- —Ne dites pas cela, maman, dit Thérèse qui l'embrassa de nouveau, en ajoutant sur le ton de la plaisanterie: Je me déclare son amie, et une Trencavel ne doit pas permettre que l'on calonnie ses amis.

Madame de Trencavel lissa avec la main les larges bandeaux des cheveux noirs de sa fille, et la regarda sans parler.

Thérèse rougit un peu, et se plaça devant son piano qu'elle ouvrit.

Madame de Trencavel sortit; mais au moment où elle allait fermer la porte, Thérèse se leva par un mouvement brusque, courut à elle, et l'embrassa eu fondant en larmes. Thérèse ne parla pas à sa mère, et pourtant celle-ci lui dit:

-Nous verrons, Therèse, nous verrons.

Jean rentra fou de joie, et chercha Gaston. Il lui raconta tout, ce sut bientôt fait?

Thérèse était charmante!

Mais Gaston comprit, et dit à Jean: Eh bien! travaille, mon fils, devient quelque chose. Une Trencavel, cela doit être noble, et bon, et doux; cher enfant, quel bonheur si tu pouvais être heureux!

Le soir, contre toute habitude, Anne sit prévenir que le dîner derait être servi dans sa chambre.

Jean éprouva comme un frisson; dîner dans la chambre d'Anne, c'était être avec elle plus que partout ailleurs.

La famille, réunie autour de la table où fut servi le repas se composant d'un seul plat et de quelques fruits, présentait les contrastes les plus frappants de physionomies et d'attitudes.

Jean, le regard ferme et la bouche souriante, paraissait contempler en lui-même, ou dans quelque horizon lointain et lumineux, un spectacle grave et doux, qui le faisait sourire. La fermeté de son regard témoignait de la résolution de tout faire pour conquérir un bonheur qu'il désirait de toutes les puissances de son âme; aussi, quand le soir, Gaston lui demanda de prendre son violon, il en joua avec un tel feu, une puissance d'âme et de vie si profonde que Maric en eut les larmes aux yeux, et Anne elle-même eut un frisson.

Le visage de Marie était pâle et slétri, les luttes de la veille l'avaient vicillie, et, sauf le moment où Jean joua du violon, son

regard était éteint, fixe et froid. La chair si ferme de son visage s'était affaissée. Encore quelques jours et sa-beauté même aurait disparu.

Gaston ne pouvait voir tant de ravages; mais le timbre brisé de cette voix naguere si fraîche et si jeune l'avertit de quelque terrible changement.

- —Qu'a donc Marie? dit-il, quand il eut deviné qu'Anne ne le laisscrait pas seul avec elle, et pourquei n'avons-nous pas dîné en bas comme de coutume?
- —Marie, dit Anne, est un peu soussirante, et je désire qu'elle reste dans ma chambre. Vous me quittez assez, mon frère, et cela avec Jean, pour que je désire garder Marie près de moi.
 - -Où souffres-tu, Marie? dit Gaston.
 - Qu'as-tu, Marie? dit Jean qui courut à elle et l'embrassa.
- -Qu'avez-vous, voyons, dites-le? dit Anne d'un ton dur et brusque.
- -Je ne sais pas, dit la malheureuse enfant, qui se leva de table en pleurant.
- —Mon frère, dit Anne, sans s'occuper de sa fille, qui s'accroupit près du feu, et cachant sa tête dans ses mains, vous savez que les jeunes filles ont des caprices et des souffrances vagues qui ne se peuvent définir. N'interrogez donc pas Marie elle ne vous répondra pas.

Il sut clair pour tout le monde qu'Anne donnait à Gaston l'ordre de ne pas interroger, et à Marie l'ordre de se taire.

Quant à Jean, en voyant sa sœur près du feu, la tête sur ses genoux, presque roulée en boule, n'ayant plus forme humaine et secouée par les sanglots, une douleur poignante lui traversa le cœur comme une lame. Il lui sembla qu'elle resterait toujours ainsi. Il fut saisi d'une crainte vague et d'une horreur indéfinisssable, qui étouffa jusqu'à sa voix. Le visage de Marie qu'il ne voyait pas lui parut livide.

Dans le même moment, Madame de Trencavel disait à son mari :

- -Voici, mon ami, que nous allons nous trouver dans un moment très-solennel et très-doux; voici qu'il faudra peut-être remettre en d'autres mains le bonheur de Thérèse.
 - -Vous voulez marier Thérèse? dit le comte à sa femme.
- —Si je voulais marier Thérèse à ma guise, dit madame de Trencavel, je ne serais pas une mère, mon ami; mais, depuis que Thérèse est au monde, je n'ai pas cessé de l'écouter dormir, j'écoutais le sousse léger de l'enfant qui dormait sous les petits rideaux de son lit; jeune fille, j'ecoute toutes ses paroles, ses attitudes, son silence, son sourire et jusqu'à son regard, asin de savoir aussitôt qu'elle de quel point de l'horizon viendra le bonheur.
- -Et s'il vous plait, dit monsieur de Trencavel en riant, de quel point de l'horizon vient-il, le bonheur?

Madame de Trencavel montra à son mari, en soulevant un coin du rideau, la cité qui se détachait en noir sur un ciel bleu.

—De la cité! de la cité! dit le comte, Thérèse veut-elle épouser un tisserand, et le bonheur vient-il en blouse et en sabots, avec de grosses mains?

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Kamouraska.

A propos des terres renfermées dans les nutres cantons du comté de Kamouraska, M. l'arpenteur Desrochers, de St. Paschal, rapporte devant le même comité, que dans ions ces cantons on rencontre une grande variété dans la nature du sol, c'est-à-dire tantôt de la terre grise, tantôt de la terre janne, noire on sublonnense mêlée de petits cailloux, tantôt extrêmement rocheuse, cette variété de sol se rencontre à courtes inter-valles. Voici en résume l'idée que je me uis formée, ajoute-t-il, sur la valeur du sol le chaque cauton : un tiers de perte à cause des rochers qui couvrent le sol; un tiers de banne terre avec un peu de roches et qui pourrait se faire à peu de frais, et le dernier ans roche aucune. Il n'y aurait donc, mivant M. Desrochers, qu'un tiers qui serait impropre à l'agriculture, dans tont le comté de Kamouraska. Ce monsieur est l'opinion que si la clonisation ne s'est pas faite plus rapidement, c'est à cause du manque de chemins de communication. Mais asjourd'hni les jeunes gens paraissent s'èmouvoir plus que jamais, dit-il, et vont viiter les chemins ainsi que les terres dans l'intention de prendre des lots.

De 1853 à 1861, le Gouvernement n'a pas lépensé moins que \$17,800 pour l'onverture des chemins de colonisation que nous venons de voir, et qui sont au nombre de quatre. La quatrième qui nous reste à considérer, est le chemin de Pohénégamouk, qui est composé de deux branches, dont fune part de Saint-Alexandre, et l'autre de Sainte-Hélène. La première branche traverse le canton Parke, la seconde celui de Bungay; toutes deux se réunissent vers la ligne qui divise le canton Parke de celni de Pohénégamonk, et traversent ainsi dans tonte sa profondeur ce dernier canton, jusqu'an lac Pohénégamouk. Il paraîtrait, suivant un rapport adressé à l'inspecteur des chemins de colonisation, qu'une petite tivière, partant du lac, serait navigable jusqu'à la rivière St. Jean, où elle va se perdre. M. Roy, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le sol du canton Pohénéga-monk est généralement bon, malgré qu'il y ait quelques parties rocheuses on maré-ageuses. Cependant dans les environs du lac, ajoute-t-il, la terre est de très-bonne qualité, beaucoup de personnes se prépa-tent à prondre les belles terres qui s'y trourent, comme on les désigne communément. Suivant M. Roy, il paraît que ce chemin va offrir benucoup d'avantages à la colonisa-tion, vû la quantité considérable de bonnes terres qu'il y a dans les environs du lac Po-hénégamouk jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté Témiscouata, suivant que nous l'avons déjà mentionné. M. Desrochers croit qu'il y a douze ou quinze lots en culture dans le canton Bungay, et qu'environ un tiers des lots sont pris; que les trois quarts des lots sont pris dans Woodbridge, quoiqu'il n'y ait qu'un tiers de ce terrain en culture; qu'il se fait des défrichements dans Parke et Pohénégamouk, mais qu'il ne numéros du mois d'octobre 1863, publiait yenne.

l'étendue de ces cantons est à peu prés comme suit: Bungay, l'arke et Woodbridge, huit milles quarrès; Chapais, Painchand, Chabot et Pohénégamonk, onze milles quarrès; qu'il s'y trouve de grands et magnifiques lacs dans chaque canton, ainsi que des rivières et des chutes en grand nombre. M. Charles Carrières, de son côté, inspecteur des chemins de colonisation, fait rapport au Gouvernement en date du 27 octobre 1862, que les terres qui avoisi-nent le lac Pohénégamonk sont d'une excellente qualité, et qu'on attend après l'ouverture de cette partie du chemin pour prendre et ouvrir ces terres. Cependant, il prétend que les terres situées sur ce chemin, dans le canton Parke, sont peu propres à l'agriculture, étant très-rocheuses, à exception de celles du 8e rang qui deviennent meilleures, malgré qu'elles soient encore passablement rocheuses. Quant à celles qui suivent jusqu'an chemin Taché, étant dans le canton Pohénégamouk, elles sont de bonnes qualités et propres à faire de bons établissements.

A part ces centres de colonisation, on re-marque la nouvelle paroisse de St. Pacôme, qui compreud un territoire d'une étendue de 7½ milles sur 4½ milles, formée des 4e et 5e rangs et de la plus grande partie du 3e rang de la seigneurie de la bouteilllerie, communément appelée la Rivière-Ouelle, et faisant partie de la deuxième rangée des paroisses du Saint-Laurent. Il y a un prêtre qui y réside. Cette paroisse renferine 148 familles ou 1,821 habitants qui possèdent 15,586 acres de terre dont 6,497 acres sont en état d'être cultivés, lesquels ont produit 17,348 minots de grains et 20,594 minots de patates, en 1860, formant en tout 37,942 minots et 1,415 tonneaux de foin. La pro-priété foncière est évaluée à \$120,520.

Pour prouver, encore une fois, combien la colonisation progresse dans les seigneuries, je vais citer une autre paroisse, celle de St. Alexandre, qui no figure pas dans le Calendrier de 1851, mais qui est consigné dans le recensement de cette même année. En 1851, la paroisse nouvelle de St. Alexandre renfermait 112 familles ou 913 habitants, qui possedait 11,179 acres de terre dont 3,916 étaient en état de culture, ayant produit 7,878 minots de grains et 4,508 minots de patates, formant en tout 12,386 mi-nots. Aujourd'hui-cette paroisse contient 189 familles ou 1,735 habitants, lesquels possèdent 21,302 acres de terre dont 7,500 sont cultivés, ayant produit 22,752 minots de grains et 31,591 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 54,346 minots, à part le foin et les paturages, dans les deux cas. Ces chiffres prouvent donc que la population a presque doublé, depuis dix ans, et que les produits agricoles ont plus que quadruplé! La valeur de la propriété foncière est de \$208,420.

Culture du tabac.

MM. Les Rédacteurs.

Le Herald de Montréal, dans un de ses

pense pas qu'il y ait eu de défrichements dans ses faits divers, l'entrefilet suivant : faits dans les autres cantons. Il ajoute que "Tabac Canadien. Un pied de tabac a été l'étendue de ces cantons est à peu près "cultivé, cette année, sur la terre de M. "Drummond, dans les cantons de l'Est. pesant Allivres sans les graines. Cinq " de ces feuilles avaient les dimensions sui-" vantes: 294x13 243x13, 274x124, 264x " 131 et 27x14."

Pour l'information du Herald et autres, veuillez publier dans un de vos numéros le fait que, malgré l'extrême sécheresse que nous avons eu cette année, j'ai cultivé ici, à 36 milles au nord de Montréal, deux cents pieds de tabac, dont les feuilles ont, en moyenne, atteint une longueur de 36 à 37 pouces sur 17 à 18 pouces de largeur.— Un de ces pieds de tabac pesait, anssitôt après avoir été coupé (le ler septembre), 13 livres sans ses graines. Ses feuilles, au 13 livres sans ses graines. Ses teuilles, au nombre de 21, offraient les dimensions suivantes: 24x12, 26x141, 30x17, 33x16, 41 x19\frac{1}{2}, 40x18, 42\frac{1}{2}x21, 40\frac{1}{2}x19\frac{1}{4}, 36x16\frac{1}{4}, 32x16\frac{1}{4}, 34x16, 38x17\frac{1}{2}, 38x18, 39x18\frac{1}{2}, 38\frac{1}{2}x17\frac{1}{2}, 38x17, 29x15, 29x13, 31\frac{1}{2}x15\frac{1}{2}\taux11\frac{1}{2}\tauce Ces feuilles, mises bout a bout, ont donné une longueur de sept cent vingtante pouces ou suivante pieds et 4 pouces. quatre pouces ou soixante pieds et 4 pouces.

Les amateurs et les cultivateurs de tabac qui désireraient avoir des renseignements sur la culture et la préparation du tabac, feraient bien de se procurer les unméros 6 et 7 de la 3ème aunée de la Guzette des Campagnes (publiée à Ste Anne de la Pocatière, ou, le No. 12 de l'édition hebdomadaire de l'Ordre, ou encore le Dé-fricheur et le Messager de Joliette; car chacun de ces journaux a public un traité sur la culture e cette plante.

DR. F. L. GENAND. St. Jacques de l'Achigan, 8 sept. 1864. -(Le Défricheur.)

La récolte de 1864.

Nous donnons ci-dessous des renseignements intéressants sur la récolte de 1864, dans un grand nombre de localités du Bas-Canada. Ces renseignements ont été four-nis, dit le Pays, par les différents maîtres de stations du chemin de fer du Grand-Tronc.

DIVISION EST

St. Lambert.-La récolte de grains est au-dessus de la moyenne, mais de bonne qualité. Le foin est en abondance ; l'avoine, Porge et les pois donneront environ de 12

à 15 minots par arpent.

St. Hubert.—L'avoine et l'orge sont bonnes, mais de courte venue; le blé du printemps, moyen; le blé d'inde n'est pas excellent; les pommes de terre sont toutà-fait bonnes, de même que les pois et les

Montagne de Boucherville.-Le blé du printemps forme une superbe récolte; l'orge est moyenne; les poids sont bons; l'avoine de mauvaise venue; les pommes de terre sont moyennes.

Belæil.-La récolte est au moins aussir bonne que celle de l'an passé. Le foin est est considérablement au-dessus de la mo-

St. Hyacinthe.-Le foin, l'avoine, les pois, l'orgo et les pommes de terre forment une récolte ordinaire.

Britannia Mills .- La récolte est genéra-

lement excliente.

St. Liboire.-On estime que le ble du printemps donnera 5,000 minots; l'orge, 6,000; l'avoine, 15,000; les betteraves et les poinmes de terre 16,000 : le foin 1,400 tomies.

Upton.-Il est probable que la récolte rera très-abondante, cette année, particulicrement celle du blé, de l'avoine et des

Acton. - Avoine, pois et grains tout-à-fait hons et en grande abondance ; orge au-dessons de la moyenne, mais de bonne qualité: foin également an-dessons de la inoyonne; légumes superbes, mais en petites : nantités.

New-Durham -- Foin an-dessous de la moyenne; blé du printemps et sarrasin bon; ... voine, très-légère; pommes de terre et navets, bons.

Richmond.- La récolte arrive à peine à la moyenne; on y recueille une grande , antité de menus grains.

Danville .- La récolte est, en général, meilleure qu'elle ne l'a été depuis cinq ans.

Barwick .- Toute la récolte a une belle apparence. Le blé du printemps arrivera a environ 10 minots par arpent; les menus grains et les légumes sont bons; l'avoine ust au-dessus de la moyenne.

Arthabasku.-La récolte est générale-ment bonne, à l'exception de celle du foin, qui est au-dessons de la moyenne.

l'écancour. - Le blé du printemps donneta 15 à 20 minots par arpent; l'avoine 30 à 35; l'orge, de 30 à 33; le seigle, de 27 à 30; le sarrasin, de 45 à 50; les navets, de 300 à 400.

Moulin de Méthot.-La récolte des grains et des légumes est des plus favorables dans les paroisses environnantes.

Chemin de Craig.-La récolte est satistaisante, excepté celle des pommes de terre.

St. Henri.—Avoine bonne; les légumes temps, bons. and une bonne apparence.

3t. Thomas.-Le ble du printemps est bon et sera au double de la movenne : l'a voine, au-dessus de la moyenne et de bonne qualité. La récolte des grains est la meil-Lare que l'on ait en depuis 10 ans.

Ste. Anne.-Le blé du printemps est ordinaire ; la graine de lin sera d'excellente qualité et assez importante; le foiu, audessous de la récolte ordinaire et de qualité médiocre; l'avoine, l'orge et les pois sont excellents. L'apparence des pommes de terre est bien bonne.

Rivière-Ouelle.- Le ble du printemps nera, en movenne, de 15 minots par arpent; l'avoine, de 40; l'orge, de 18; les pois, de 35; les navets, de 500; les carottes de 400; les pontmes de terre, 150; le foin d'environ une tonne et demie, également par arpent, une aussi bonne récolte que l'an dernier.

St. Pascal.—Avoine, 49,000 minots; blé 12,500; menus grains et légumes, 75,450.

Windsor. - La récolte du blé du printemps | an-dessous de la moyenne. ust excellente, comme qualité et quantité; né une excellente récolte.

menus grains, bonne récolte et bonne qualité; légumes excellents.

Brampton Falls.-Le blé forme une récolte ordinaire. Les menus grains et les légumes sont bons ; le foin, leger et n'arrive pas même à une récolte moyenne.

Lennoxville.—La récolte dans les envi-rons est bonne; le foin donnera une bonne récolte ordinaire ; le blé du printemps est meilleur que celui des années précédentes ; les autres grains sont bons; les léguines très-abondants.

Waterville.- La récolte est généralement honne

Coaticooke.-Le blé du printemps donnera environ 26 minots par arpent; l'avoine L'étendue de la terre ensemencée 45 à 55. dépasse 2000 arpents. L'orge, qui n'est pas de bonne qualité, ne donnera qu'une récolte ordinaire. Le sarrasin est bon; les pommes de terre aussi. Le foin restera dans la moyenne.

Gorham. - La récolte est, en général, audessous de la moyenne. Le ble et les pommes de terre sont peu abondantes. L'avoine et les antres grains, seront dans la moyenne.

Les moulins de locke.—Le blé de l'au-tomne et du printemps au-dessus de la moyenne et de bonne qualité. Menus grains en quantité ordinaire. Légumes en petite quantité, et au-dessous de la moyenne

Bryant's pond .- Dans les villes de Woodstock, Rumford, Andover, Byron, Rosbury, Mexico, Péru, Milton, Plant, Hamlin's Grant, Andover N. S., la quantité en minots sera comme suit: ble, 8400; autres grains, 13,000; feves et pois 7,000; pommes de terre, 806,000; orge, \$,000; avoine 34,000; sarrasin, 11,000; foin, 12,000 tonnes; houblon, 30,000 livres.

Oxford.-La récolte sera généralement an-dessons de la movenne.

New Gloucester.—Foin excellent; grains, sur les terres hautes, au-dessous de la quantité ordinaire; grains sur les terres de la ri-vière, pois, fêves, pommes de terres, rêcolte moyenne; avoine, orge et blé du prin-

Pownal -- Foin au-dessus d'une récolte moyenne. Ble de l'automne et du printemps, ainsi que les légumes, sont en petite quantité.

North Yarmouth .- Le blé n'a pas levé. Les menus grains sont au-dessous de la mo-

yenne. Le foin est bon.

Cumberland.—La sécheresse a fait périr tous le smenus grains, mais les légumes serout bous.

Falmouth.-Le blé n'est pas encore fait. L'orge, les pommes de terre et les divers autres grains ne dépasseront pas la moitié l'une récolte ordinaire. Les légumes ont bonne apparence et seront en quantité. Le foin est excellent.

Portland.-Le blé, l'orge et l'avoine bien au-dessous de la moyenne. Les grains ont bonne apparence, mais ne donneront pas

Les pommes de terre out bonne mine et promettent beaucoup. Les pommes seront Le foin a don-

APHORISMES DU P. MICHEL.

Lorsque de grosses pierres se rencentrent et arrêtent la charcue, il faut alors oporer :: bras, et si cet état de choses est le même partout, la dépense en devient ordinaire. ment quatre fois plus élevee. C'est pourquoi je vous conseille, si vous êtes réduit a lutter contre des obstacles pareils, de n'opérer que graduellement, un peu à la foi-, de manière à arriver au défoncement complet au bout de quelques années. De cette façon, la dépense devient moins sensible et toutes les bourses penvent la subir.

Il ne reste plus, après cela, qu'à labouret et bien, pour amener les plus mauvaises terres aux conditions les plus favorables a la végétation.

MAXIMES ET PENSÉES.

Un livret de caisse d'épargne est un certificat de bonne conduite; c'est un passe-port délivre au travail et à l'économie.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir antrement que par le travair et l'économie, ne l'écoutez pas.

Celui qui montre trop souvent sa bourse s'expose à ce qu'on la lui emprunte.

annonces.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Lour

	Aller.	Retour.		
POINTE LEVI	10-00 AM	3-30 P V		
		1 11 .7/1		
Chaudière Junction	10-30	3-00		
Hadlow	10-45	2-45		
St Henri	11-00	2-30		
St Charles		2-02		
St Michel		1-41		
St Valier	11-58	1-27		
St François on Berthier. St Pierre	12-14	1-10		
St Pierre	12-25	1-10 1-00		
St Pierre ST THOMAS	12-42	15-15		
Can St. Ionace	1-03	12-05		
L'ISLET	1-25	11-42		
L'ISLET	1-40	11-28		
Trois Saumons	1-48	11-19		
St Jean Port Joli		11-03		
St Roch	2-28	10-37		
STE ANNE	2-57	10-15		
Rivière Ouelle	3-10	9-55		
St Donis	3-26	9-39		
ST PASCAL	3-43	9-23		
Ste Hélène	4-03	9-03		
St Alexandre	4-24	8-40		
RIVIERE-DU-LOUP.				

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local. 1er octobre, 1864.



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé. Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice et de première classe,

LADY HEAD, W. DAVISON, Maître, Lai-sera le

QUAI ATKINSON. Mardi, le 4 Octobre

A QUATRE heures P. M. Arrétant aux ports ci dessus en allant

el en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET:

Ire cl. 2d. cl. Fret p. baril

Québec à Gaspé, \$12,00 \$4,00 50 cents à Paspébiac, 13,00 5,00

6,00 à Dalhou-ie, 15,00 " 7,00 50

a Miramichi, 18,00 " à Shèdiac, 19.00 7,50 60 " " 20,00 8,00 60 à Pictou.

Les prix sont les mêmes à partir des l'orts ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des proprié-

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier sont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de fairo passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour di départ.

Pour de plus amples détails s'adresser a F. BUTEAU,

Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques-5lisep embre 1864.

MACHINES A COUDRE DE PARKER.

ES soussignés ont actuellement en mains plusieurs Machines à coudre, manufacturées par M. Parker, de Boston. Leur mécanisme et leurs accessoires ayant été perfectionnés tout récemment, les coutures qu'elles font sont de beaucoup préférables à celles faites par d'autres machines du même gonre. Des attestations pourront en être fournies par de nombreux certificats imprimés en brochure, et que les sonssignes pourront fournir aux personnes qui en feront la demande.

Pour la vente, conditions libérales.

GOSSELIN & DION,

15 sept. 1864.

Marchands,

MM. BELANGER & GARIEPY

NT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent-Coutellerie de Rodgers-Ustensils de ménage - Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

AUSSI:

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-ments exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Ils sont heureux d'offrir en même temps leurs remerciements a leurs nombreux amis.

Québec 91, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

Marchandises Nouvelles.

Étoffes à Soutane.

M ERINOS DOUBLES (Tissus de laine.)
Paramatas idem. Saie idem. Serge idem. Drap d'été idem. Ceintures de laine. Etoffes à ceintures.

WEEDS Ecossais pour le printemps et

Tissus français (nouveautés) pour Habits et Pantalons

Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

ES soussignés viennent d'ouvrir six La caisses de Toile Fine, qu'il offrent en vente, à des prix très réduits.

Chemises, Cols, etc.

Les sousignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

-A U851-

Une grande variété de Cols et de Cravates, dans le dernier goût.

Tapis, etc.

l'apis Impérial, Tapis Tapisserie, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Manille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour es-caliers, Toile cirée pour tables, Damas,

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

Ste. Anne de la Pocatière. | 15 août 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort. | sortiment de voitures d'été et d'hiver.

F. A. ST. LAUREN IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE, .

No. 15, Ruc des Fossès, No. 15, ST. ROCH-QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains:

Ferronneries de tous genres - Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile-Vitres-Mastic-Huile pour pein-ture-Pinceaux-Brosses-Ferblanc-Tolo –Fusils — Pistclets — Poudre — Plomb-Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail. 1er août 1864.

BALZARETTI

MARCHAND DE TABAC,

No. 10, Rue des Fossès, No. 10

ST. ROCH—QUEBEC.

Importateur de Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Cigares, articles de fantaisie, etc., etc., etc.

Constamment en mains un grand assor-timent de tabacs à priser, à fumer et en feuilles, à vendre en gros et en détail:

Ier août 1864.

J. B. C. HEBERT, Notaire et Agent,

MIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Lêry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.

GAUTHIER. NOTAIRE.

JIENT son Bureau a MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER.

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

KD. GINGRAS & Cie., (CI-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville. Québoc.

L. J. G. et Cic. ont toujours un grand as-

PARRATONNERRE CANADIEN.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger notre vic et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose Rélectricité atmos-Que de vies se perdent, que de propriétés détruites chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonnerres de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonnerres susdits ont été examinés par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Toutes commandes adressées à Mr. Ed-mond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & CIE.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉTARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroit merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi

en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.
Manufacturé à vendre par Andrew Coe,
propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3,
Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à
Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW,

Agent général.

1er avril 1864.

J. P. GENDRON, Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

TNFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pout être réparés seront mis dans un cossre en fer à l'epreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 10. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 20. Avoir au moins seize aus; 30. Savoir lire et écrire la langue français, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIN ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance, moitié en entrant et le reste au ler février. Un semestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie on d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Quebec. Prix, environ \$1

à \$2. Le blanchissage et le raccommodage sont à la charge des parents, comme la pension. Prix, environ \$0.50 par mois.

Aucun unisorme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'Ecole. Prix, \$6.00 par mois, payables invariablement d'avance.

F. X. MÉTHOT, Ptre., 1er Sept. 1864. Directeur.

La rentrée des Elèves n'est pas encore fixée; elle sera annoncée dans les journaux.

VENDRE



A St. Pacôme, comté de Kamouraska, un magnifique cheval, GRAND TROTTEUR, faisant un mille en 2 mi nutes et 35 secondes, âgé de sept ans.

Pour plus de détails s'adresser à Joseph Pelletier, ou à M. le Curé du lieu. ler août 1864.

TN certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTTE, libraires.

VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, en gros et en DÉTAIL, aux prix de Québec :

D'ECOLE, LIVRES

ETC., ETC., ETC.

AGENTS

Cazotte des Campagnes:

ST. DENIS (en bas), M. S. Dionne. KAMOURASKA, Chs. Lindsay, eer., N. P. STE. HELÈNE, (Kamouraska) M. Ed. Chaplean, marchand.

ST. ALEXANDRE (Kamouraka), M. Ed-

mond Levêque, marchand. ST. MODESTE (Temisconata) N. Miville. écr., M. P. ST. ELOI, Révd. M. G. Gandin.

ISLE-VERTE, Achille Bertrand, ecr. TROIS-PISTOLES, Ths. P. Pelletier, eer. RIMOUSKI, E. Grondin, cer., arpenteur. ST. FABIEN, Revd. M. A. Ladriere. ST SIMON (Rimouski) Aug. Pelletier, eer. ST. JEAN PORT-JOLI, P. G. Veriegult.

L'ISLET, Jules Casgrain, écr., N. P. CAP ST. IGNACE, Noel Nadean, écr. ST. PIERRE, RIVIÈRE DU SUD. G. Blais. écr.

ST. THOMAS, Louis Blais, écr., avocat. ST. HENRI DE LAUZON, Révd. M F.

STE. CROIX, L. C. Desrochers, ecr., N. P. ST. ANTOINE DE TILLY, Edonard La-Rue, écr., Notaire. LAMBTON, le Docteur Ls. Labrecque.

STE. JULIE DE SOMERSET, J. B. Rousseau, écr.

STE. FAMILLE, ISLE D'ORLÉANS, M. Basile Marquis. ST. LAURENT, ISLE D'ORLÉANS, M.

Zephirin Lapierre, instituteur.

ST. JEAN DE L'ISLD D'ORLEANS, Léo-

nidas LaRue, ecr., E. M. LES ESCOUMINS, TADOUSSAC, LES BERGERONNES, et la BAIE DE MILLE VACHES, Revd. M. R. Boily.

T. AMBROISE DE LA JEUNE LO-RETTE, M. Gonzague Vincent, M. P.

ST. CASIMIR, F. X. Gingras, ècr. ST. GRÉGOIRE, Révd. M. J. Harper.

ST. STANISLAS DE BATISCAN, Elie Rinfret, écr.

WOTTON, N. Bourque, écr.

ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack. libraire, rue Cascades.

TERREBONNE, J. C. Auger, écr., Notaire COLLEGE MASSON, Révol. M. F. X. Leclerc.

COLLÉGE DE JOLIETTE, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.

ST. JACQUES DE L'ACHIGAN, Docteur F. L. Génand.

ST. CÉSAIRE DE ROUVILLE, Révd. M. J. A. Provençal.

MONTRÉAL (Carré Chaboilly), Dr. P. O'Leary, M. D.

QUÉBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.

RUSTICO (Isle du Prince Edouard), Révd. M. Geo. A. Belcourt.

CARAQUET (New-Brunswick), M. John

Ls. Légère. ST. BRUNO (Madawaska), Révd. M. A.